

RW/931/2023/3350/10064/405

Lot 405

Mesures prises au compas. Les bois situés dans les cloisonnements sont à abattre préalablement. N2000 : En peuplement feuillus, interdiction d'abattre les bois de plus de 100 cm de circonférence entre le 1/04 et le 30/06. Le débardage en long est interdit du 15/03 au 30/09 et favoriser le débardage au cheval entre les cloisonnements. L'axe des bois marqués 2 x appartient au lot suivant.

Nombre d'arbres total	395	--
Volume grumes	39,703	m ³
Volume houppiers	1,000	m ³
Volume total	40,703	m ³
Cube moyen	101	dm ³
Circonférence moyenne	39,405	cm
Surface de coupe	6,191	ha
Contact	SCIUS Vincent, 0479/86.42.80	--
Triage	Triage De Dochamps	--
Propriétaire	Manhay Cne	--
Lieu(x)-dit(s)	COU DE RAHISSE - cpe 9	--
Vente	Vente de bois de chauffage de la Commune de Manhay Mercredi 18 octobre 2023 à 19:00 Salle de la brasserie du parc chlorophylle rue des chasseurs ardennais 60 à Manhay	--
TVA	2 %	--
Certification PEFC	Oui	--

Cat. (cm)	Feuillus Divers		Chêne		Hêtre	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
25	23		67		2	
35	65		64		6	
Total grumes 20/40	88	5,022	131	6,030	8	0,376
45	60		43		2	
55	26		18		1	
Total grumes 40/60	86	12,452	61	8,419	3	0,351
65	10		2		1	
Total grumes 60/70	10	3,130	2	0,598	1	0,229
75	2		2		-	
Total grumes 70/(R:90-F:100)	2	0,836	2	0,808	-	
195	-		-		1	
Total grumes 180/200	-		-		1	1,452
Total grumes	186	21,440	196	15,855	13	2,408
Houppiers/Taillis	-		-		-	1,000